

AVIS DE NOTATION (*)

Fitch relève à « BBB+ » la note de Arab Tunisian Bank

Fitch Ratings – Tunis - 21 juin 2007 : Fitch Ratings a relevé de 'BBB' à 'BBB+' les notes de défaut émetteur à long terme en devises et en monnaie locale attribuées à Arab Tunisian Bank (« ATB »), et de 'F3' à 'F2' ses notes de défaut émetteur à court terme en devises et en monnaie locale. La perspective des notes à long terme en devises et en monnaie locale est à présent stable. La note intrinsèque et la note de soutien extérieur sont confirmées à 'D' et '2' respectivement. La note nationale à long terme attribuée à ATB a également été relevée de 'AA-(tun)' (AA moins (tun)) à 'AA(tun)'. Sa note nationale à court terme est confirmée à 'F1+(tun)'. La perspective de la note nationale à long terme est à présent stable.

Le relèvement des notes d'ATB résulte d'une intégration accrue d'ATB au sein de sa maison mère, l'Arab Bank plc (« AB »). Il reflète également des procédures et systèmes de gestion des risques améliorés et plus conformes aux directives de la maison mère. La note intrinsèque d'ATB reflète sa rentabilité acceptable, une gestion des risques en amélioration et une liquidité satisfaisante. Elle tient également compte d'un niveau élevé de créances classées non couvertes par les provisions, de concentrations élevées observées tant à l'actif qu'au passif de son bilan et d'une capitalisation faible.

ATB affichait toujours une bonne rentabilité en 2006 grâce à des revenus en croissance ayant compensé l'élévation des coûts d'exploitation. Les dotations aux provisions pour créances classées ont baissé en 2006, mais Fitch s'attend à un alourdissement de la charge de provisionnement compte tenu de la volonté affichée par la banque d'améliorer la qualité de ses actifs. Fitch estime qu'ATB a encore des progrès à faire en matière de gestion des risques, sa qualité d'actifs restant faible à l'échelle internationale. En dépit de radiations importantes de créances classées et d'une croissance significative des encours bruts de crédits, le stock des créances classées représentait encore une part élevée des encours bruts à fin 2006 (15%) et les créances classées nettes de provisions représentaient 41% des fonds propres (36% en 2005). ATB espère qu'avec un contrôle et un suivi plus rigoureux du risque de crédit, la croissance attendue des encours bruts de créances et de possibles radiations de créances classées permettront de ramener le taux de créances classées à un niveau ambitieux de 9% et d'améliorer le taux de couverture par les provisions à 88% d'ici fin 2008 (62% en 2006).

La liquidité est satisfaisante et étroitement contrôlée par AB. En outre, la possibilité de faire appel aux lignes de crédit fournies par la maison mère est un élément de confort. La capitalisation d'ATB est faible compte tenu de la part des créances classées nettes de provisions et des prévisions de croissance des actifs de la banque. L'augmentation de capital de 40 millions de dinars tunisiens prévue en 2008 permettra de la renforcer et d'augmenter le ratio Tier 1 à 14% (10,35% en 2006).

Les notes à long terme, court terme et de soutien extérieur attribuées à ATB sont fondées sur la forte probabilité du soutien de son actionnaire principal, AB, qui détient 64,2% de son capital.

ATB est une banque tunisienne de taille moyenne qui offre une large gamme de services de banque de détail. Elle détient une part de marché croissante, quoique modeste, de 8,4% en dépôts collectés et de 5,3% en prêts.

Les définitions des notes de Fitch sont disponibles sur le site public de l'agence, www.fitchratings.com. Les notes publiées, les critères et les méthodologies sont également disponibles sur ce site, à tout moment. Le Code de conduite de Fitch, ses règles en matière de confidentialité, de conflits d'intérêts, de séparation vis-à-vis des sociétés affiliées, de conformité, ainsi que toutes autres règles et procédures appropriées, sont également disponibles dans la section « Code de Conduite » de ce site.

(*) Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.